

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 29 septembre 2021

### En Rhône-Alpes, 13 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées non traités sont rejetés au milieu naturel

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement. Les systèmes d'assainissement débordent y compris pour des petites pluies, et sont à l'origine de pollution des milieux naturels. En 2020, les réseaux d'assainissement de 136 collectivités de Rhône-Alpes ont débordé plus de 20 jours par an, et au total ce sont 13 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées qui sont partis dans le milieu naturel, sans traitement, via les déversoirs d'orage.

L'agence de l'eau soutient les projets de désimperméabilisation des sols pour la déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement, pour les infiltrer. Depuis le début de son 11<sup>ème</sup> programme d'action (2019-2024), elle a apporté 13,2 M€ d'aides aux collectivités territoriales et aux aménageurs de Rhône-Alpes.

- **Déconnecter les réseaux et gérer les eaux pluviales à la source**

En favorisant l'infiltration de l'eau de pluie là où elle tombe, la désimperméabilisation des sols permet de **réduire la pollution et préserver la qualité des cours d'eau** en limitant la collecte d'eau de pluie dans les réseaux unitaires afin de réduire leurs débordements et les rejets vers les rivières.

Mieux gérer les eaux de pluie, c'est aussi un moyen de **s'adapter au changement climatique**. Les eaux infiltrées rechargent les nappes souterraines. Les solutions mises en œuvre permettent bien souvent de **végétaliser les villes** telles les noues végétalisées ou encore les jardins de pluie **et ainsi de lutter contre les îlots de chaleur** l'été. On estime à 1,5 degré supplémentaire la différence de température en milieu urbain et dans un jardin ombragé. C'est également bon pour la biodiversité.



Enfin, les collectivités peuvent réaliser des **économies en investissements et en entretien**, en réduisant la taille des ouvrages d'assainissement et en traitant moins d'eau dans les stations de traitement des eaux usées.

*Communiqué de presse – Rendre les villes perméables – Lyon - 29 Septembre 2021*

- **L'exemple du Grand Lyon : la désimperméabilisation s'impose dans les chantiers**

Pionnière en matière de gestion des eaux pluviales, la Métropole de Lyon s'est engagée dans le projet Ville perméable organisé autour de quatre axes centraux : protéger les milieux naturels et la ressource en eau ; lutter contre les îlots de chaleur ; faciliter le retour de la nature en ville ; s'adapter et réduire la vulnérabilité aux risques d'inondation. Par exemple dans le



quartier de Lyon-Gerland, le secteur Pavillons-Fontenay est en pleine mutation et s'adapte aux nouveaux usages en accordant une grande place aux végétaux et à la désimperméabilisation des sols. 83 % des surfaces seront déconnectées du système d'assainissement, les eaux pluviales seront dirigées dans les espaces verts via la création de 7 jardins de pluie et de 2 placettes inondables. La présence des arbres sera également renforcée avec 37 arbres supplémentaires par rapport à l'existant afin d'apporter de la fraîcheur et de soutenir la biodiversité. L'agence de l'eau finance à hauteur de 185 920 euros les dispositifs d'infiltration estimés à 463 100 euros. Le projet global d'aménagement est évalué à 8 millions d'euros.

- **Les cours d'école, un potentiel important de désimperméabilisation**

Les cours d'école, collège, lycée et université représentent des surfaces importantes et un potentiel de désimperméabilisation fort. Elles sont également un lieu de passage important où enfants, étudiants, passants sont sensibilisés, reprennent conscience de l'eau, de son cycle et de l'importance de l'infiltration. Par exemple, au sud de la métropole de Lyon, la commune de Vernaison a décidé d'apporter de la fraîcheur et de la verdure aux écoliers du groupe scolaire Robert Baranne. Sur toute la longueur de la cour, la création de noues boisées - fossés larges et peu profonds, végétalisés - permet de récupérer les eaux pluviales de ruissellement d'une partie des toits de l'établissement et d'alimenter les plantations. Autour de ces changements, des projets pédagogiques sont proposés, notamment un panneau explicatif sur le cycle de l'eau. Le coût de l'opération s'élève à 87 000 euros, dont 70 % financés par l'agence de l'eau.

- **L'agence de l'eau a investi 13,2 M€ pour la désimperméabilisation des sols**

Depuis le début de son 11<sup>ème</sup> programme d'intervention (2019 – 2024), l'agence de l'eau a apporté **13,2 M€ d'aides pour 117 opérations portées par des collectivités territoriales et des aménageurs de Auvergne-Rhône-Alpes** qui conduisent à la désimperméabilisation de 66 hectares.

Parmi ces 117 opérations, 45 sont aidées dans le cadre de son appel à projets « Aménagez un coin de verdure pour la pluie », qui vise une meilleure gestion de l'eau de pluie au sein des établissements scolaires, par déconnexion de ces eaux des réseaux d'assainissement et infiltration au niveau des cours d'écoles dans des zones qui seront désimperméabilisées et en partie végétalisées. 5,2 M€ d'aides ont ainsi été attribués pour 47 établissements scolaires pour des travaux qui contribueront à la désimperméabilisation de près de 8 hectares de cours d'écoles.

*« La gestion des eaux de pluie est aujourd'hui un défi majeur de nos politiques d'assainissement, affirme Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. La gestion traditionnelle des*

*Communiqué de presse – Rendre les villes perméables – Lyon - 29 Septembre 2021*

eaux pluviales évacuées par des réseaux d'assainissement a en effet montré ses limites, provoquant dans bien des cas des pollutions par le débordement des réseaux. C'est la fin du « tout tuyau » au profit des solutions fondées sur la nature et de la désimperméabilisation des sols. Les collectivités sont le maillon central de ce changement de paradigme parce qu'il répond à des enjeux environnementaux et sanitaires mais aussi parce qu'il répond aux attentes sociétales pour des villes qui laissent davantage de place à la nature. Voiries, parkings, cours d'école... sont autant d'espaces à désimperméabiliser et à ré-inventer en leur associant d'autres usages propices à la biodiversité et au bien-être ».

**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) | [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr)



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

#### CONTACTS PRESSE

**Agence de l'eau** / Valérie Santini / 06 33 03 76 24 / [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

**Agence Plus2sens** / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com) & Leslie Brunner - 06 76 33 55 15 / [leslie@plus2sens.com](mailto:leslie@plus2sens.com)

---

Communiqué de presse – Rendre les villes perméables – Lyon - 29 Septembre 2021